Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Décision du Président / commande publique / marché public

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Le Président de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 18 mai 2026 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le marché notifié le 19 décembre 2025 à l'entreprise **TRABET SAS** pour les travaux relatifs au LOT 01 VRD AMENAGEMENTS EXTÉRIEURS de la « Réhabilitation de la gendarmerie intercommunale de Reichshoffen », montant du marché : **168 952,10 € HT**.

Vu la proposition d'**avenant n°1** ayant pour objet des travaux modificatifs portant sur les aménagements à l'entrée de la brigade, impliquant une plus-value de **7 692,86 € HT**.

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver **l'avenant n°1** impliquant une plus-value de **7 692,86 € HT** au montant du marché initial de **168 952,10 € HT**, portant ainsi le montant du marché à **176 644,96 € HT**.

Article 2 :

Conformément aux articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Un recours gracieux peut également être introduit dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux, qui doit alors être exercé dans les deux mois suivant la réponse de l'administration.

Si l'administration ne répond pas à la demande gracieuse dans un délai de deux mois, ce silence vaut décision implicite de rejet, ce qui fixe le point de départ du délai de recours contentieux de deux mois.

Fait à Niederbronn-les-Bains, le 2 novembre 2026.

Le Président,
Patrice HILT

ACTE EXECUTOIRE
Publié le 06/11/2026
Reçu à la Sous-Préfecture de Haguenau
le 06/11/2026

Accusé de réception en préfecture
067-246701098-20261102-DEL2026-0027-DE
Date de réception préfecture : 06/11/2026